



Compte-rendu Conseil Municipal

31 août 2020

Présence

Présents :

Jean-Paul AYRAL, Luc ASTOUL, Marie-Aude BARRIER, Maryse CAREME, Bruno CHAMPOUX, Pauline COHADE, Véronique FAURE, Gilles LARGERON, Céline MARSIN, Frédéric MEUNIER, Pierre-Franck PAPPALARDO, Marie PEREIRA, Elodie PEREIRA OLIVEIRA, Raphaël ROUSSY, Claude VANKENHOVE.

Pouvoirs :

Nombre de votant : 15

Excusés :

Non-excusées :

Intervenants :

Sans intervenants

Lieu de la séance :

Salle polyvalente avec application des mesures COVID19. Port du masque obligatoire

Secrétaire de séance :

M. ROUSSY Raphaël

Ordre du jour

- Tableau des effectifs
- Tarifs publics 2020/2021
- Conventions Centre de gestion : Retraite, santé, sécurité
- EPF/SMAF régularisation de parcelles.
- FDEN63 : Appel des Coquelicots
- Communication : Application Mobile Ville
- Achat matériels

Questions diverses

Modification de l'ordre du jour, rajout de la délibération achat matériels.

1 - Tableau des effectifs.

1/ Approbation de la convention signée avec GE SPORT

Dans le cadre des besoins liés à la direction du CLSH, du maintien de l'accueil le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30, de l'activité sport au sein des TAP et de l'école, il est fait appel à un animateur sport diplômé mis à disposition par l'association GE SPORT.

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, il est nécessaire d'augmenter le nombre d'heures de cet intervenant.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'une convention sur une durée jusqu'au 31.12.2020 et d'autoriser le maire à signer la convention et ses annexes.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

2/ Intervenants TAP (temps d'activité périscolaire)

Les élèves sont accueillis en TAP à la fin du temps scolaire.

IL est demandé au conseil municipal d'approuver le choix des activités et intervenants retenus :

- Un intervenant échecs le lundi
- Un intervenant sport les lundi, mardi, jeudi
- Un intervenant lave émaillée le mardi
- Un intervenant initiation lutte le jeudi

Et d'autoriser Monsieur le maire à signer les conventions correspondantes.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

3/ Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation catégorie C – filière animation

A l'heure actuelle, la direction du CLSH et l'animation sportive sur le temps scolaire et périscolaire est assurée via l'intervenant mandaté par GE SPORT. Le recours à un directeur du centre titulaire du BAFD est une condition sine qua none de l'agrément donné par la Direction de la Cohésion sociale.

Il est proposé au conseil municipal de créer un poste permanent d'adjoint d'animation catégorie C à temps complet pour les fonctions de direction et d'animation du CLSH à compter du 1^{er} janvier 2021. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière Animation au grade d'adjoint territorial d'animation C1.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint territorial d'animation C1 avec valorisation des fonctions de direction en sus.

Il est également proposé au Conseil municipal de modifier en conséquence le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

4/ Modification de la fiche de poste et du temps de travail sur le poste permanent d'adjoint technique – grade adjoint technique principal 2^{ème} classe - Petite enfance

A l'heure actuelle, ce poste fait l'objet d'une absence temporaire de l'agent depuis le 7 octobre 2019.

Son remplacement a été assuré par un agent contractuel avec des contrats successifs.

L'évolution des besoins au cours de cette absence temporaire a montré la nécessité de modifier la fiche de poste afin de pouvoir inclure une polyvalence temps périscolaire et temps entretien des bâtiments.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ces modifications et d'autoriser le maire à solliciter l'approbation du CT paritaire du CDG63. En cas d'accord du CT, il est demandé d'autoriser le maire à modifier la fiche de poste.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

5/ Suppression du poste permanent d'adjoint technique – grade adjoint technique – entretien des bâtiments

Ce poste à temps non complet (27h/35) est vacant depuis le 01/07/2020.

Il correspondait à un poste de ménage exclusivement au sein des différents bâtiments de la commune.

Les besoins actuels et la nécessité de polyvalence des agents (en cas d'absence, de maladie ...) ont démontré l'inadaptabilité de ce poste.

Il est proposé au conseil municipal de supprimer ce poste et d'autoriser le maire à solliciter l'avis du CT paritaire du CDG 63. Il est également demandé d'autoriser le maire à modifier le tableau des emplois en conséquence et de supprimer du budget les crédits affectés.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

6/ Suppression du poste permanent d'adjoint technique – grade adjoint technique - Aide au temps de restauration

Ce poste à temps non complet (8/35°) « aide au service sur le temps de pause méridienne des élèves et nettoyage de la salle » est vacant au 01/09/2020.

Il est proposé au conseil municipal de supprimer ce poste et d'autoriser le maire à solliciter l'avis du CT paritaire du CDG 63. Il est également demandé d'autoriser le maire à modifier le tableau des emplois en conséquence et de supprimer du budget les crédits affectés.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

7/ Augmentation du poste d'agent administratif.

L'évolution des missions confiées à cet agent (prise en charge des questions relatives à l'urbanisme avec formation régulière par RLV, nécessité de mettre à jour les fichiers des usagers de l'eau suite à transfert de compétence, accueil téléphonique...) montre la nécessité de maintenir 8h de mission administrative à cet agent en sus des 22h déjà exercées.

Il est proposé au conseil municipal d'augmenter le temps de travail de ce poste administratif et de le porter à 30h. Il est demandé d'autoriser le maire à solliciter l'avis du CT paritaire de CDG 63. Il est demandé d'autoriser le maire à modifier le tableau des emplois en conséquence.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

8/ Création d'un poste permanent d'adjoint technique – grade adjoint technique – entretien des bâtiments et petite enfance

Compte tenu des suppressions de poste liés à l'entretien des bâtiments et au temps de restauration ci-dessus et face à la nécessité de polyvalence entre les agents techniques, la création d'un nouveau poste d'adjoint technique polyvalent répondant tant aux besoins d'entretien des bâtiments qu'à ceux liés aux temps périscolaires est nécessaire.

Il est proposé au conseil municipal de créer un poste permanent d'adjoint technique – grade adjoint technique 2^{ème} classe au 1^{er} mars 2021 à temps non complet annualisé. Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie équivalente.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique.

Il est également proposé au conseil municipal de modifier en conséquence le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

2 - Tarifs publics.

Je vous propose, comme les années précédentes d'augmenter les tarifs publics de 1%.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

3 – Conventions Centre de gestion du PDD : Retraites CNRACL et Pôle Santé.

Santé et sécurité au travail :

L'objet de cette convention est d'assurer le suivi médical, prévenir les risques professionnels, améliorer les conditions de travail etc...

- 102 €/an par agent

Assistance retraite CNRACL :

L'objet de cette convention est d'assister la collectivité pour établir et contrôler les dossiers de retraite de nos employés et d'en assurer le traitement.

- 150 €/an

Ces deux conventions arrivent à échéance en fin d'année 2020 et doivent être renouvelées pour 2021.

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

4 – EPF/SMAF régularisation de parcelles

Nous avons par l'intermédiaire de l'EPF acquis il y a une douzaine d'années plusieurs parcelles de terrain : pour la construction de la cantine actuelle, pour la construction du parking mairie et enfin pour la constitution des réserves foncières pour la commune. L'amortissement étant terminé, ces parcelles qui étaient les propriétés de l'EPF, vont être rétrocédées à la commune suivant conditions ci-dessous :

Parcelles concernées : AD526 – AE28, 29, 217, 390 – AI90, 91, 94

Prix de session 133 317,43€ (fais de dossier compris).

Montant versé par la commune à l'EPF : 111800€ (remboursement du capital)

Restant dû : 215 17,43€ (TVA essentiellement et en partie récupérable)

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

5 – FDEN63 : Appel des Coquelicots.

(Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature dans le Puy-de-Dôme)

Cette association nous sollicite afin que la commune prenne un arrêté interdisant l'emploi de pesticides sur tout ou partie du territoire communal pour inciter le gouvernement à prendre ses responsabilités en la matière. Au-delà du fait que la commune n'est pas compétente pour prendre un tel arrêté,

1 - Les pesticides sont interdits d'emploi pour les collectivités et pour les particuliers (en application).

2 - Avant d'interdire à nos agriculteurs l'emploi de pesticides ne faut-il pas leur proposer une alternative aux méthodes actuelles ? (Au risque de leur faire perdre des revenus).

Oui, il faut cesser ces traitements pour sauver la biodiversité mais faisons-le autrement pour protéger nos agriculteurs.

Vote :

1 Pour (Luc ASTOUL), 13 Contre, 1 Abstention (Claude VANKENHOVE)

Les membres du conseil municipal émettent un avis défavorable

Le conseil municipal n'a pas compétence en la matière pour prendre un tel arrêté mais un diagnostic va être lancé pour connaître les usages des agriculteurs de la commune.

6 - Communication : Application Mobile Ville

Afin de mieux communiquer avec nos administrés en temps réel, nous avons lancé une étude début juin sur différentes applications smartphone.

Cette application nous permettra de diffuser, alerter, solliciter, communiquer en toute sécurité.

Cette étude a été réalisée sur 9 applications différentes.

- Iliwap
- ComMaVille
- Alerte événement
- Néocity
- myMairie
- PanneauPocket
- BougeMaVille
- Maire&Citoyens
- Intramuros

Après tests et analyses de ces différentes solutions je vous propose de choisir l'application ComMaVille développée dans le Puy de Dôme par Pédagogfiche à Nohanent.

Coût annuel de maintenance 600€ TTC.

Présentation des différentes applications

Synthèse :

Fonctionnalités	Ullw@p Std	Ullw@p Premium	ComMaVille	Alerte événement	Néocity Premium	myMairie	Panneau Pocket	BougeMaVille	Maire&Citoyens	Intramuros
Informier, Diffuser, Alerter : Info citoyenne, Pollution, Météo, Trafic	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓
Informier, Diffuser, Alerter : SMS				✓					✓	
Sonder : questionnaire des citoyens		✓	✓		✓	✓			✓	✓
Signaler : Affichage sauvage, décharge sauvage, fuite d'eau, mobilier urbain dégradé, poubelles cassées		✓			✓	✓		✓	✓	✓
Messages géolocalisés : Pour les résidents présents dans la zone		✓								
Flux RSS vers site Internet ou réseau sociaux		✓			✓	✓				
PRIX en € (HT)	495	1238	600	490	2628	1800	230	1788	960	420

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

7 – Achat de matériel divers

- 2 tableaux blancs pour classe école PGDIS = 988,20 € TTC
- 1 Chariot pour le ménage = 400€ HT
- 1 Table pour la cantine

TOTAL : 1500 € TTC avec Virement de crédits

Vote :

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à l'unanimité

8 - Informations et Questions diverses

Informations :

COVID-19 :

Elodie PEREIRA OLIVEIRA a travaillé et terminé sur le protocole périscolaire.
Véronique FAURE et Claude VANKENHOVE s'occuperont du protocole pour les salles communales.

Travaux RD402 :

Le grenailage des trottoirs est terminé.
Reste à faire le fleurissement des zones vertes courant 2021.

Lors d'un orage mi-août, une inondation a impacté le garage de M. TAVAREZ, une étude est en cours par le département et la SEMERAP.

Sécurité RD402 :

Un courrier a été envoyé au conseil départemental 63 pour signaler les problèmes de sécurité routière (vitesse). Un plan d'action va être mené pour améliorer la situation :

- Panneau « Attention piétons » vont être installés dans les deux sens de circulation.
- Une étude va être lancée pour compter et vérifier la vitesse des véhicules.
- Un rendez-vous est pris avec notre conseiller départemental pour appuyer nos demandes.

Insectes dangereux :

Des nids de frelons, guêpes ont été traités au local du football et dans un noyer derrière le lotissement Grand Champ.

Il semblerait qu'il y en a un autre, chemin des Verguières, Luc ASTOUL regardera sa présence et localisation.

Enquête PLU :

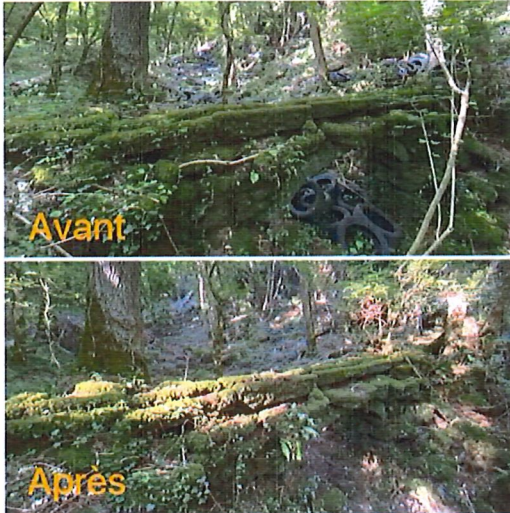
L'enquête publique démarre le mardi 8 septembre 2020 jusqu'au 9 octobre 2020 inclus

Campagne de stérilisation des chats :

Cette campagne commence début septembre

Opération Nettoyons la nature (zone CALOVAS)

- Opération terminée



Information fête du village.

La fête du village aura lieu les 11 et 12 septembre 2020

L'APE organisera vendredi en soirée un concours de vélo fleuri et une tombola. Une communication a été distribuée par leur soin.

Nous n'aurons pas les élèves de l'école, l'inspection d'académie n'a pas autorisé la sortie.

Réunion avec les associations prévue le 3 septembre à 18h00 (salle polyvalente).

SIEG :

Réunion du SIEG le mardi 8 septembre 2020 à 15h00

Espace culturel (à côté de la mairie) – Rue des écoles – 63530 ENVAL

Ordre du jour :

- Présentation du syndicat
- Élection des délégués titulaires et suppléants au conseil syndical du SIEG-Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme.
- Questions diverses

Article dans le Monde :

Frédéric MEUNIER nous informe qu'un article va paraître dans l'édition de mardi 1 septembre du journal Le Monde sur le tarissement de l'eau à la pisciculture de Saint Genest l'enfant.

Projet PREVA :

Frédéric MEUNIER nous rapporte que l'association PREVA (Protection des entrées sur les volcans d'Auvergne) fait un appel à candidature des communes pour fournir un terrain de 2 hectares. Ce projet social-éducatif doit permettre de mettre en place des jardins partagés, aménagement pour élever des truites etc... Il doit être au plus près des écoles.

Ces projets seront financés par le CD63 (une enveloppe de 2 millions € a été affectée pour ces projets).

En l'état, le conseil municipal demande que l'association présente plus précisément le projet lors d'une commission municipale.

Protection zone sensible Saint Genest :

L'association PREVA demande que les parcelles 203AM52, 53 et 54 (en face du moulin des poètes) soit préservées de toute construction. Cette zone sensible abrite un oiseau protégé, le torcol fourmilier.

Le maire nous informe que cette zone fait l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation dans le futur PLU révisé.

Subvention école numérique :

Un dossier de subvention est en cours pour la réalisation du WIFI de l'école et remplacement des ordinateurs. Fin de dépôt à l'académie le 9 septembre 2020.

Questions :

Bruno CHAMPOUX

Q : Serait-il possible d'installer un abri de bus sur le chemin des Batignolles ?

Réponse du maire : Nous regarderons la faisabilité, l'équipement étant à la charge de la commune.

Q : Serait-il possible de connaître le prix réel d'un repas de la cantine ?

Réponse du maire : Nous avons tous les éléments pour réaliser cette analyse. Nous demanderons combien coûte réellement un repas.

Prochaine réunion lundi 21 septembre à 19h00 (salle polyvalente et mesures COVID 19)

Fin de séance à 22h20

